

Commentaire des cartes "Réponses aux questionnaires communaux"¹

Deux facteurs essentiels sont à considérer dans l'analyse de chacune des cartes.

→ Le premier réside dans la grande variabilité des réponses selon les communes, qui provient essentiellement de la manière dont chaque thème a été abordé par la (ou les) personnes ayant eu en charge de répondre au questionnaire. Une comparaison de deux communes riveraines est par conséquent très aléatoire. Une vision plus synthétique par grands secteurs départementaux est plus fiable puisqu'elle tient compte d'un certain "nivellement" de cette variation.

→ Le second facteur réside dans les 44% de non-réponse qui occasionnent des "trous" rendant plus difficile une interprétation globale de chaque thème.

Néanmoins un certain nombre d'enseignements peuvent être tirés de cette cartographie.

Carte n° 1 : reconnaissance et localisation des paysages

Des quatre cartes issues du traitement du questionnaire, il s'agit de celle dont la densité de réponses est la plus élevée. Les communes connaissent manifestement bien leur patrimoine.

Le littoral est-il réellement plus riche d'un point de vue paysager que l'intérieur ou est-ce le développement du tourisme qui a poussé les communes du bord de mer à mieux connaître leur patrimoine ? En tout état de cause, elles affichent d'un point de vue strictement quantitatif une certaine supériorité par rapport aux communes de l'Argoat. Plougasnou, Plougastel-Daoulas, Crozon et Plonéour-Lanvern (commune arrière-littorale) affichent une densité patrimoniale impressionnante, de même que les communes du Pays du Cap, du Pays Bigouden, de la Presqu'île de Crozon, du Pays de Abers...

Dans l'intérieur, les communes des Montagnes Noires et celles des Monts d'Arrée qui ont répondu, rivalisent avec la moyenne littorale. En revanche, le grand secteur agricole du Sud des Montagnes Noires possède une densité plus faible, en dépit d'un taux de réponse assez élevé des communes. La même tendance est perceptible dans d'autres secteurs (centre du Léon, bassin de châteaulin), mais le nombre de non-réponse ne permet pas de l'affirmer.

¹ Il s'agit de commentaires des critères généraux se dégageant d'une analyse de chaque carte dans sa globalité. Pour une analyse plus détaillée de chaque thème, se reporter au chapitre "Exploitation du questionnaire" du document général.

Les villes de Quimper, Douarnenez, Châteauneuf-du-Faou, Morlaix (et Saint-Martin-des-Champs), Landivisiau et Landerneau notent avant-tout la richesse de leur patrimoine urbain ou périurbain. Leurs espaces plus ruraux sont (sur la carte) quasiment vides de patrimoine.

Pour les communes rurales, les indications sont plus diffuses sur l'ensemble du territoire, tandis qu'en bord de mer, c'est bien-sûr la frange littorale qui est avant-tout reconnue, à quelques exceptions près : communes citées précédemment, Penmarc'h, Trégunc, Riec-sur-Bélon...

Carte n° 2 : repérage des nuisances paysagères

La densité des réponses relatives aux nuisances est moins élevée que celle des indications de patrimoine.

La différence de densité de réponses entre l'Armor et l'Argoat est en revanche nettement moins évidente, mais on constate que les communes indiquant le plus de nuisances sont aussi celles qui ont mentionné le plus grand nombre d'éléments du patrimoine : Plougastel-Daoulas, Crozon, Plonéour-Lanvern et les commune du Pays du Cap. La vocation touristique oblige également à une plus grande prise en compte des pressions agissant sur le paysage.

Il ressort que d'une commune à l'autre, la sensibilité vis-à-vis des nuisances, est particulièrement variable : Saint-Thurien ne note que des entrées de village hétéroclites et peu accueillantes. Pleyben, Plonevez-Porzay, le Cloître-Saint-Thégonnec, indiquent uniquement des sources de pollution d'origine agricole ; Quimper est avant tout préoccupée par les affichages publicitaires peu respectueux du paysages, tandis que Plouvorn a surtout mentionné des grands équipements et infrastructures...

Nombreuses sont également les communes n'indiquant aucune nuisance. Sont-elles pour autant épargnées des pressions qui affectent les paysages des communes riveraines ?

Cette seconde carte est par conséquent d'exploitation plus aléatoire. Elle traduit cependant une grande diversité d'appréciation des nuisances présentes et identifiées dans le département.

Carte n° 3 : Repérage des projets communaux

La quasi-totalité des communes ayant répondu au questionnaire ont noté des projets, et la grande variabilité qui caractérise les réponses aux autres thèmes ne se retrouve pas pour ce qui concerne les projets : seule la commune de Plonéour-Lanvern a une densité de projets nettement supérieure à la moyenne.

Il y a également un certain équilibre entre les communes du littoral et de l'intérieur. La carte ne renseigne cependant pas de l'envergure des projets, notamment touristiques et c'est probablement à ce niveau qu'apparaîtraient certaines différences.

Création culturelle et sauvegarde du patrimoine sont majoritaires : il y en a dans presque toutes les communes.

Les projets d'assainissement concernent un grand nombre de communes, tant rurales qu'urbaines.

La carte ne permet pas de distinguer les projets de développement économique d'envergure (grandes Zones Industrielles, hypermarchés...) des projets les plus modestes (Zones Artisanales ne comptant que quelques lots...).

Il en est de même pour les projets de construction d'habitat, qui semblent assez bien répartis sur l'ensemble du département. Mais les communes proches des zones urbaines ont selon toute vraisemblance des projets de lotissement plus conséquents que les villages plus enclavés...

Enfin, les projets agricoles, très divers, peuvent avoir des conséquences paysagères opposées (restructuration foncière et plantations bocagères notamment), aussi conviendra-t-il de se référer aux détails des réponses des communes avant d'analyser plus en détail ces résultats.

L'intérêt principal de cette carte est de révéler qu'en matière de projets communaux, l'interprétation des questions est sensiblement la même selon les interlocuteurs, et les réponses revêtent une certaine homogénéité.

Carte n° 4 : repérage des risques et transformations du paysage

A l'opposé du thème précédent, l'évolution du paysage communal est la notion qui semble avoir comporté le plus de difficulté pour les réponses.

Les travaux récents d'urbanisation ont été assez fréquemment notés.

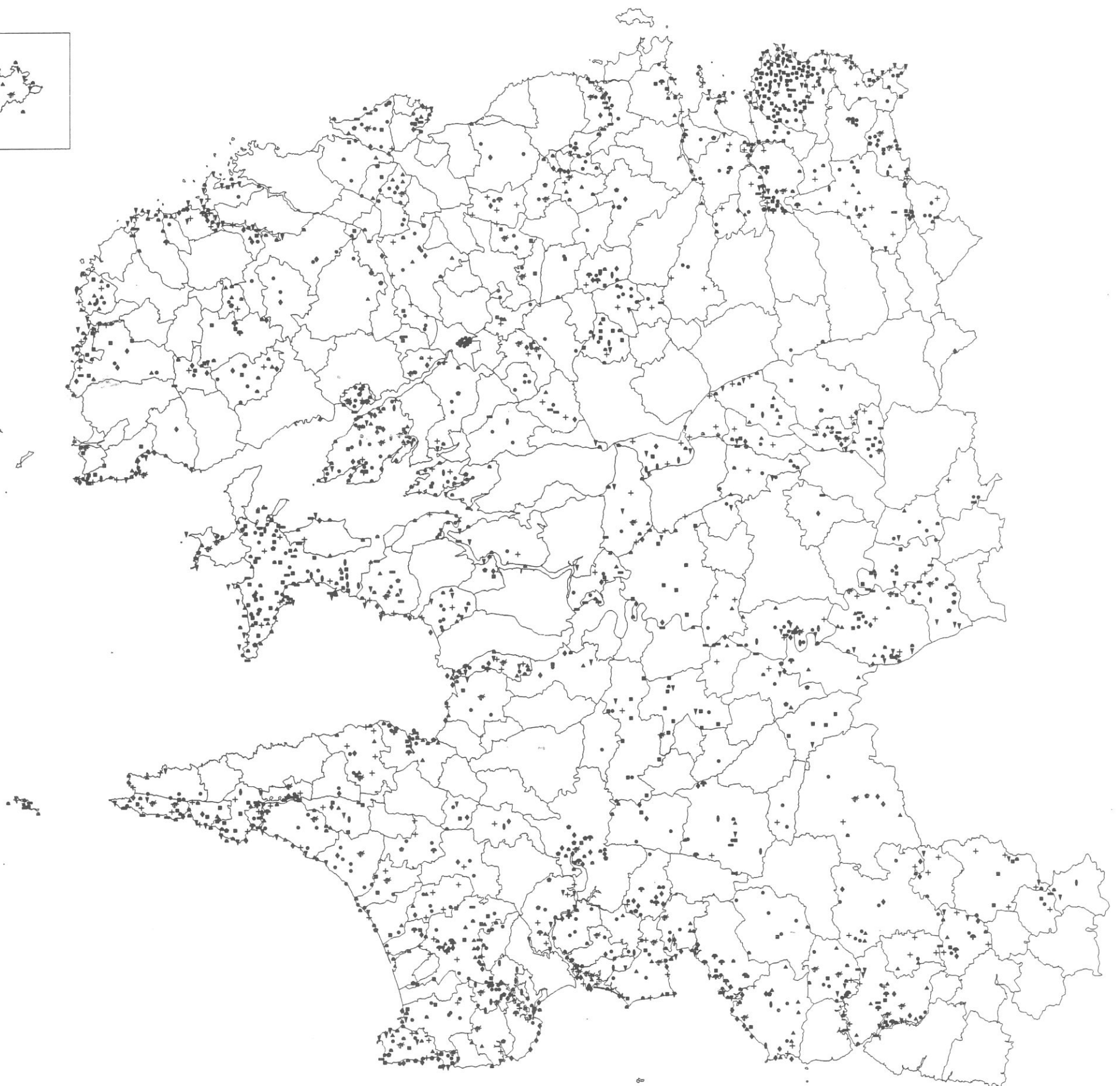
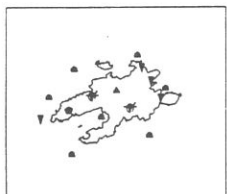
Les problèmes de déprise agricole semblent épargner le Nord-Ouest du département. Les projets de boisements vont dans de nombreux cas de pair avec le constat de déprise agricole : on les retrouve effectivement dans le centre, le Sud et le Nord-Est du Finistère. En revanche, l'agriculture intensive a été particulièrement peu notée, y compris dans les secteurs qui déclarent subir des pollutions d'origine agricole.

Pour ce qui concerne les tendances futures de transformation, la confusion avec les projets a été assez fréquente, à l'image des "aménagement ponctuels divers", qui correspondent à des projets.

Tout type d'évolution confondu, le taux de réponse relatif à cette dernière carte est trop bas pour apporter des enseignements significatifs.

RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES COMMUNAUX

CARTE N° 1 : RECONNAISSANCE ET LOCALISATION DES PAYSAGES

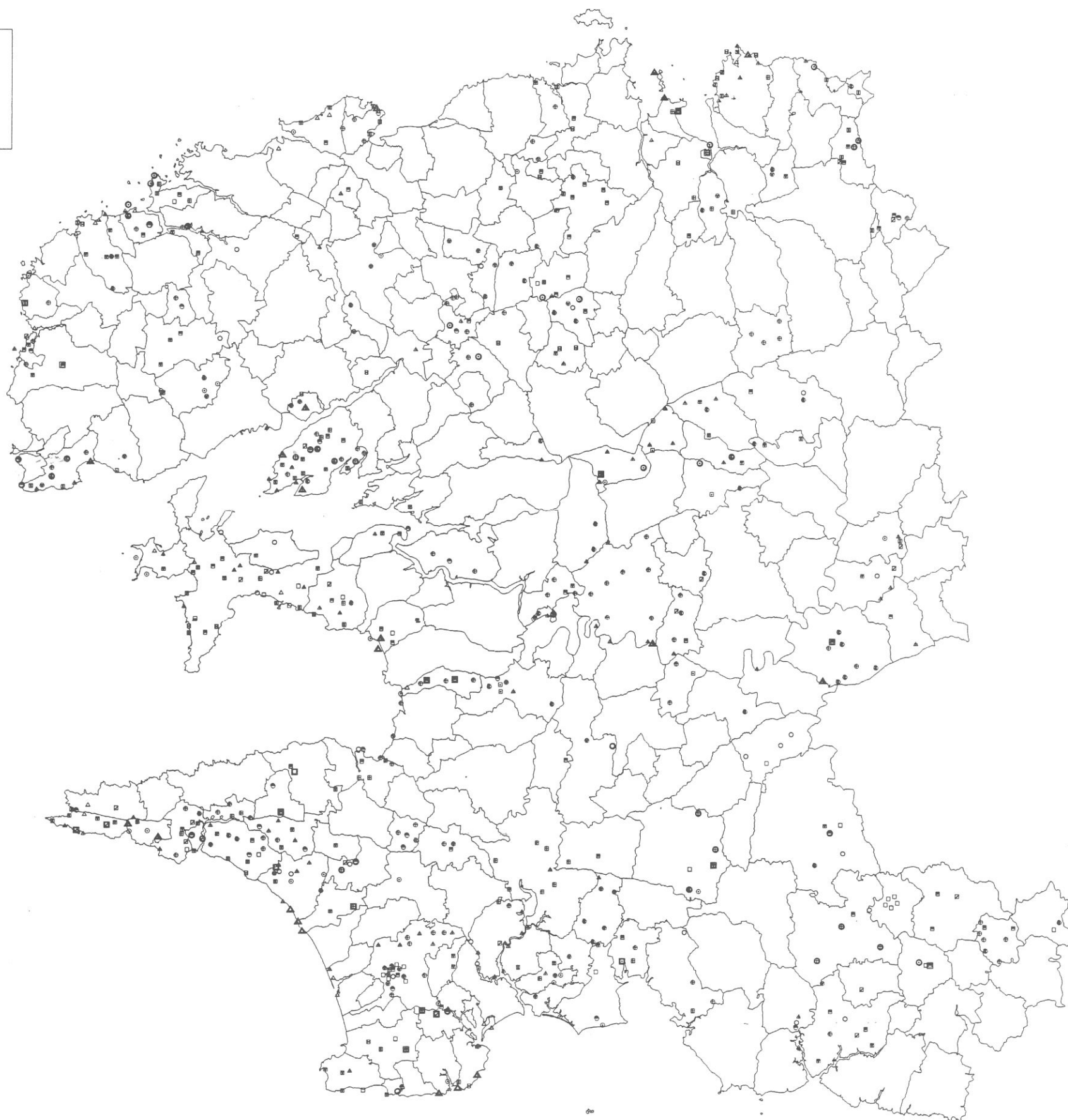
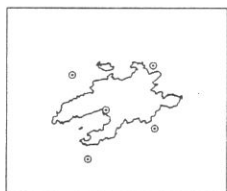


- Ensemble architectural : village, bourg, hameau, quartier urbain...
- Monument historique
- ▲ Site archéologique
- Ouvrages d'art : pont, port, canal, aqueduc, viaduc...
- ▲ Paysage naturel
- Paysage agricole

- ◆ Parcs et jardins
- ▼ Points de vue
- + Itinéraire
- ◆ Lieu de loisir et de détente
- Autre
- ✚ Renommée d'un site ou monument par une personnalité célèbre

RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES COMMUNAUX

CARTE N° 2 : REPÉRAGE DES NUISANCES PAYSAGÈRES



NUISANCES PHYSIQUES

- Source de pollution d'origine industrielle
- ⊕ Source de pollution d'origine agricole
- Source de pollution d'origine domestique
- ⊙ Décharge non contrôlée
- Carrière en exploitation
- ⊙ Bruits excessifs (voiries, zones d'activités...)
- Autre

NUISANCES VISUELLES

- Entrées de ville ou village hétéroclites, peu accueillantes
- ⊞ Enseignes et affichage publicitaire peu respectueux du paysage
- ⊞ Grands équipements et infrastructures mal intégrés dans le paysage (lignes E.D.F., routes, châteaux d'eau, réservoirs, silos, bâtiments industriels ou agricoles...)
- ⊞ Habitations peu respectueuses du paysage par leur implantation, leur forme...
- ⊞ Installations annexes ou temporaires (cabanons, abris, caravanes...)
- ⊞ Zones d'abandon (friches, ruines, carrière non réaménagée...)
- ⊞ Zones de dépôt, de stockage et de décharge
- ⊞ Autre

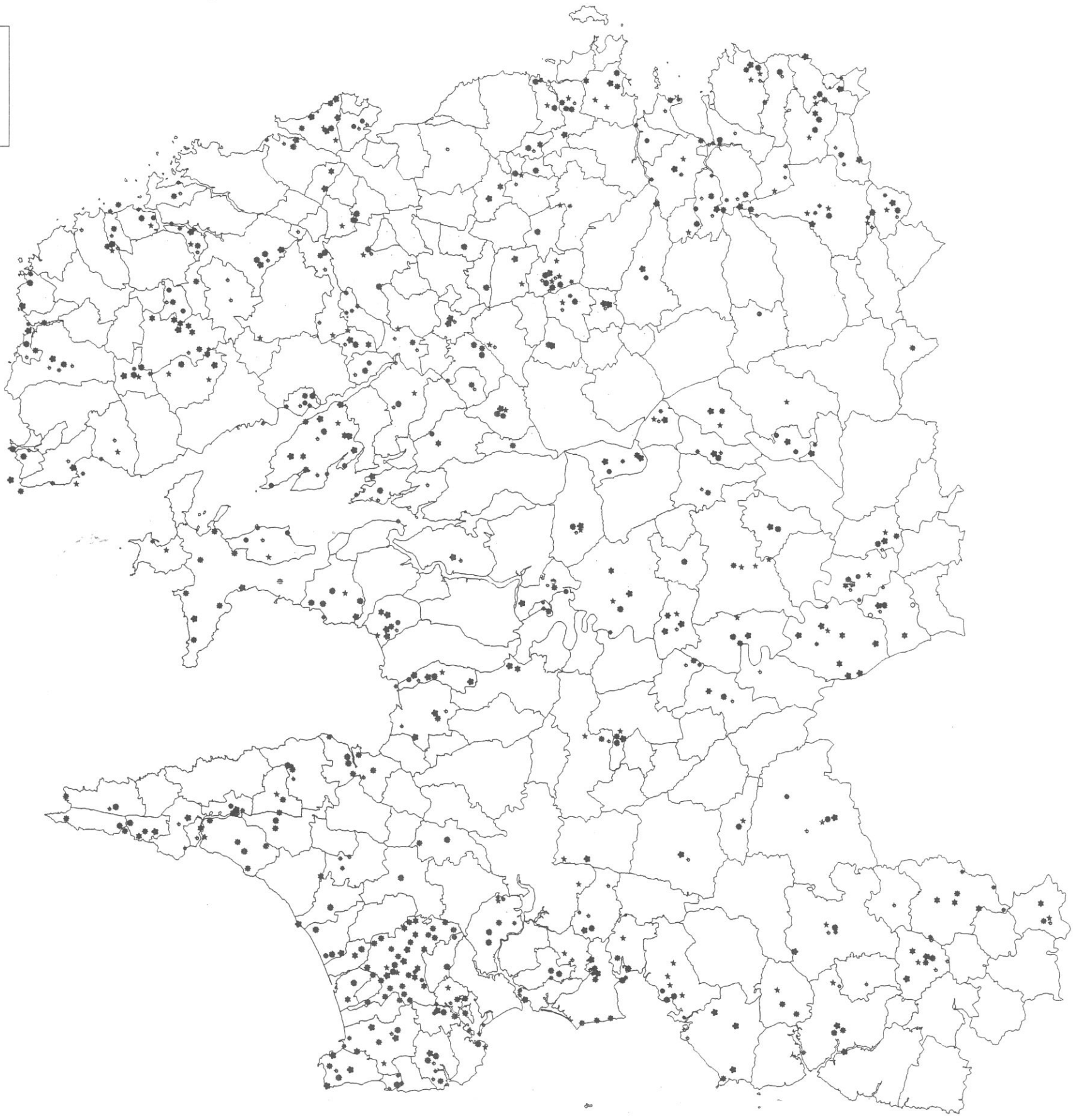
RISQUES NATURELS

- △ Zone inondable par la mer
- ▲ Zone inondable par les crues
- ▲ Glissement de terrain
- ▲ Risques d'incendie
- ▲ Autre

Mise en place de dispositifs atténuant ces risques :
SIGLE DU RISQUE ENTOURE

RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES COMMUNAUX

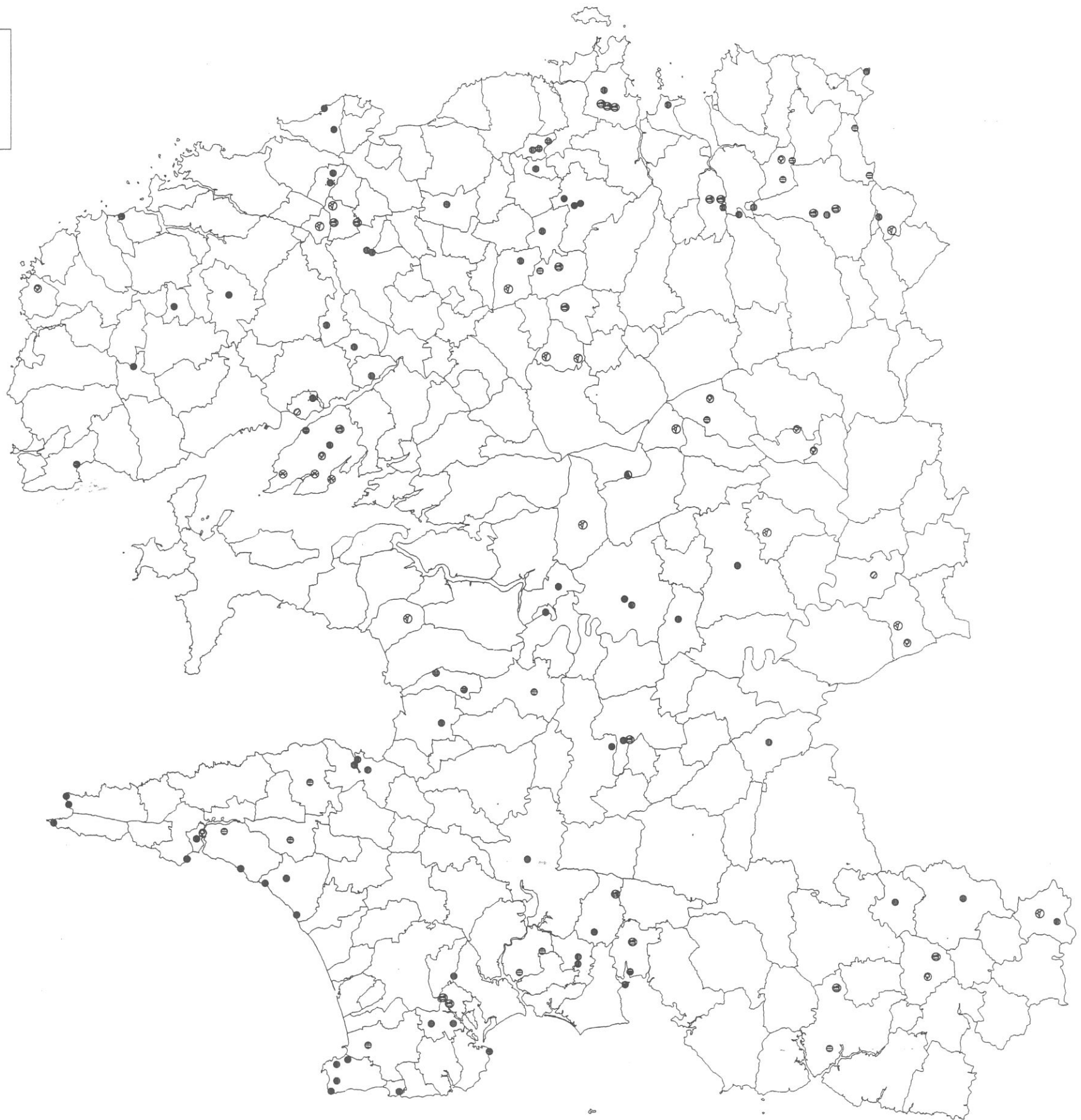
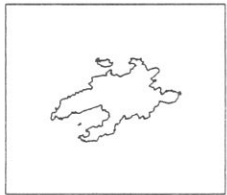
CARTE N° 3 : REPÉRAGE DES PROJETS COMMUNAUX



- AGRICULTURE
- ★ Remembrement, aménagement hydraulique, reboisement, cultures intensives
- TOURISME ET LOISIRS
- * Base de loisirs, tourisme nautique, golf, port de plaisance...
- DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE INDUSTRIEL, ARTISANAL, COMMERCIAL
- ★ Zones industrielles, artisanales, supermarché...
- CREATION CULTURELLE
- ✱ Site et monument à protéger, rénovation...
- SAUVEGARDE DU PATRIMOINE BATI OU NATUREL
- ✱ Restauration, réhabilitation, ZPPAU, maîtrise foncière...
- CONSTRUCTION D'HABITAT
- ✱ Lotissement résidentiel, ensemble d'habitations...
- INFRASTRUCTURES
- Voirie, assainissement, réseaux divers...
- AUTRE
-

RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES COMMUNAUX

CARTE N° 4 : REPÉRAGE DES RISQUES ET TRANSFORMATIONS DU PAYSAGE



TRANSFORMATION RECENTE DE L'ESPACE

- Urbanisation du bourg
- Urbanisation du littoral
- ⊕ ZA, ZI

AGRICULTURE

- ⊙ Remembrement
- ⊖ Déprise agricole
- ⊕ Agriculture intensive

INFRASTRUCTURE

- ⊙ Grands travaux routiers

TRANSFORMATION FUTURE DE L'ESPACE

- Sigle du type de transformation, entouré d'un pointillé
- Aménagements ponctuels divers
- ⊕ Reboisement (*conifères*)
- ⊙ Reboisement (*feuillus*)
- ⊗ Déboisement